Allée des Baobabs

1. Nom officielle	Allée des baobabs		
2. Statut selon catégorie de l'UICN	catégorie III: Monument naturel		
3. Aspect légal			
a. Date d'établissement	2007 : réserve temporaire		
	2015 : décret de création de la NAP		
b. Modification de délimitation	A revoir dans le PAG pour 2019		
c. Différents Gestionnaires	Fanamby		
4. Localisation	Au Nord de Morondava, sur la route nationale RN8A reliant		
	Morondava et Belo/Tsiribihina		
	Commune de Bemanonga, District de Morondava, Région du		
	Menabe.		
	Latitude: 20°14.1' et 20°15.3' Sud		
	Longitude : 44°26.2' et 44°24.8' Est		
5. Altitude	18 à 30 m		
6. Géologie physique (caractéristique du sol)	Formations sédimentaires.		
	Sols ferrugineux plus dominants.		
7. Modèle météorologique	Climat: type tropical sec		
	Pluviometrie annuelle : 785 mm		
	Précipitations se répartissant sur 44 jours		
	Mois le plus arrosé : mois de janvier		
	Température moyenne : 24°C à 27°C		
8. Description de la végétation	- Forêt sèche		
Inclus si approprié:	- Formations dégradées à Zujubier avec rare pieds de Securinega		
	perrieri (Hazomena) et de Terminalia tricristata (Taly)		
	MALVACEAE		
a. hétérogeneité floristique	Adansonia grandidieri		
	Adansonia rubrostipa		
	Adansonia za		
	PHYLLANTHACEAE		
	Securinega perrieri		
	COMBRETACEAE		
	Terminalia tricristata		
	RUTACEAE		
	Cedrelopsis grewei		

	Adansonia grandidieri : espèce endémique régionale		
b. Résumé succint des microendémicités	Adansonia grandidieri(EN)		
	Adansonia rubrostipa(EN)		
c. Les espèces clés en danger	,		
10. Pressions anthropiques	- Feux de culture		
	- Feux sauvages		
	- Prelèvement des écorces de baobabs		
	- Divagation de betail		
11. Liste des plantes	Espèces endémiques		
_	Adansonia grandidieri		
	Adansonia rubrostipa		
	Adansonia za		
	Cedrelopsis grevei		
12. Niveau de déforestation	Moyen		
13. Action de recommandation	- Marquage des limites externes de l'AP		
	- Réalisation et entretiens régulier de pare feux et formation en gestion de feux		
	- Extension du parking		
	- Amélioration de l'infrastructure touristique et du marché traditionnel de vente de sculpture qui sera gérée par la Commune de Bemanonga avec les communautés locales		
	- Amelioration de la gestion des migrants dans les noyau dur, action intimement liée à la sécurisation du site		
	- Appui sur la diversification des activités économiques villageoises		
14. Références de publications sur le site	PAG		
	PGESS		
	Décret portant création de l'aire protégée Allée des baobabs		
15. Menaces	1. Migration		
	Changement climatique/ manque d'accès à l'eau		
16. Réalisations	1. Gouvernance		
	1.1. Appui pour la mise en place des OPCI		
	1.2. Support de la commune de Bemanonga sur le suivi des		
	activités sur les Kiosques de l'AP		
	Developpement socio-économique		

		2 1	Mise en place des infrastructures comprenant 10
		۷.1.	kiosques, un centre d'information, un amphithéatre,
			une kitchenette, des toilettes et un habitat pour le
			responsable de la sécurité
		2.2.	Electrification solaire de la zone
		2.3.	Installation de puits pour favoriser l'accès à l'eau
		2.4.	Création d'emploi pour la communauté de Bekonazy
	3.	Reb	poisement et restauration
		3.1.	Mise à terre de plus de 144 pieds de Baobabs depuis
			Dec 2018
		3.2.	Etude phytologique pour la restauration de la zone,
			tout en considérant le développement économique
		3.3.	Mise en place de pépinières avec des centaines de
			pieds de baobabs
17. Perspectives		-	Renforcer et diversifier les pépinières existantes
		-	Révision du zonage de l'AP en favorisant et en
			responsabilisant la communauté locale (nouveau
			arrivant et déjà établit) suivant un règle d'utilisation
			clair de l'aspect foncier
		-	Re-végétaliser la zone avec une multiculture (Baobabs
			+ plants à utilité locale)
		-	Etablir une chaîne de valeur transparente au niveau du
			tourisme dans l'AP
		-	Renforcement de capacité de la communauté
			(pépinièriste, patrouille, tourisme, vente,etc)
		-	Proposition de déviation de la route pour les poids
			lourds afin de limiter la pression sur les racines des
			Baobabs
1			